



BUDGET 2023 - PRÉSENTATION

Les membres du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine sont fiers de vous présenter le budget 2023. L'année 2022 s'est déroulée rapidement alors que les membres du conseil municipal ont travaillé fort pour réactiver les dossiers qui avaient dû être interrompus en raison de la pandémie. De beaux partenariats se sont mis en place avec le village de Sainte-Madeleine et les membres du conseil ont redoublé d'efforts pour revisiter plusieurs volets de l'administration municipale afin de planifier l'avenir de la municipalité, tant au niveau des besoins constatés qu'au niveau de la réfection des infrastructures existantes. L'année 2023 devrait être l'année où nous aurons la chance de voir se réaliser plusieurs projets planifiés par les élu(e)s depuis quelques années. Des travaux de vidange des étangs aérés ont également eu lieu à l'usine d'assainissement des eaux usées et ces travaux ont pu être réalisés sans qu'il ne soit nécessaire d'imposer une taxation additionnelle aux contribuables.

Ainsi, en 2023, le conseil municipal souhaite procéder à la réfection des infrastructures du secteur Douville, à la desserte en égout pluvial du Domaine-du-Lac-Huron, à la réfection de l'aqueduc dans le secteur de la montée du 4^e Rang et du 4^e Rang, et à la réfection de la caserne, incendie, pour ne nommer que ces projets. À cela s'ajoute la construction d'un centre communautaire. Nous avons beaucoup de projets et nous sommes en attente des résultats de nos demandes d'aide financière pour nous aider à les réaliser à des coûts abordables pour nos contribuables.

Nous débutons la deuxième année du rôle d'évaluation 2022-2023-2024. Plusieurs transactions immobilières ont eu cours pendant la dernière année. Nous constatons l'arrivée de plusieurs nouveaux contribuables sur le territoire et nous sommes à finaliser un guide d'accueil qui leur permettra de trouver rapidement les informations nécessaires à leur intégration. Plusieurs nouvelles constructions ont également été réalisées de sorte que le paysage urbain se rajeunit et se modifie pour pallier aux besoins criants de logements sur notre territoire.

Ces transactions ont eu un effet sur le total de l'assiette imposable. Le total de l'assiette imposable de la municipalité passe donc de 571 797 464 \$ à 591 615 900 \$ ce qui constitue une augmentation de 3,47 %.

De plus, tout comme nos contribuables, nous constatons que les coûts des biens et services requis par la municipalité augmentent considérablement. Malgré ce constat, le conseil municipal a effectué un exercice budgétaire qui permet de maintenir le taux de taxation de 2022 pour sa population, alors qu'à bien des endroits, le taux de taxation augmente. Il est certain que, si votre valeur de propriété a augmenté au cours de l'année 2022, votre compte de taxes augmentera. Par ailleurs, ce ne sera pas en raison de l'augmentation du taux de taxation, mais plutôt en raison de l'augmentation de la valeur de votre propriété.

C'est ainsi que le conseil municipal adopte un budget pour l'année 2023 de 4 756 478 \$ auquel il ajoute une prévision budgétaire de 2 245 199 \$ pour la réalisation des projets majeurs prévus au plan triennal d'immobilisations. Le budget d'opération pour l'année 2022 était de 4 772 373 \$. Cela représente donc une diminution du budget courant de 15 895 \$ avant les prévisions budgétaires pour les projets spéciaux.



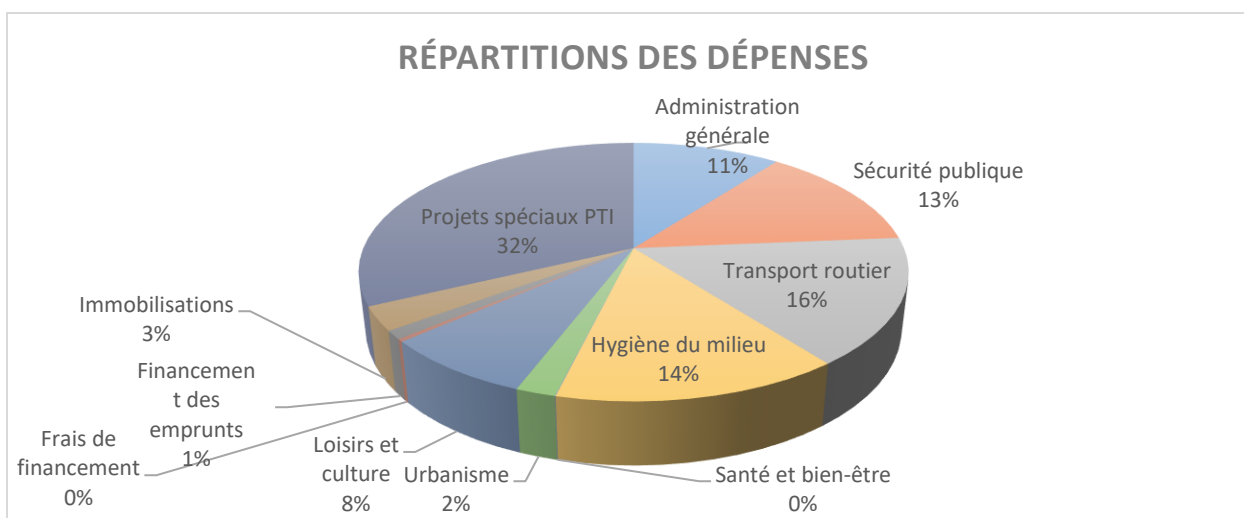
Votre conseil municipal a donc travaillé fort pour maintenir les taux actuels et ainsi réaliser les projets promis depuis des années sans que l'impact pour les contribuables ne soit important.

Les taux de taxation de 2022 sont donc maintenus. Pour ce qui est de la tarification applicable aux services, cette dernière reflète les coûts réels des services moins les redevances perçues par la municipalité.

BUDGET 2023

La Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine adopte donc un budget 2023, prévoyant au global, ce qui inclut les projets du plan triennal d'immobilisations, se détaillant comme suit :

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	2 768 241 \$	Administration générale	726 546 \$
Tarifification	948 229 \$	Sécurité publique	930 489 \$
Taxation autre	22 196 \$	Transport routier	1 108 828 \$
Services rendus	408 014 \$	Hygiène du milieu	1 001 963 \$
Imposition de droits	227 850 \$	Santé et bien-être	2 000 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	Urbanisme	139 542 \$
Autres revenus d'intérêts	150 250 \$	Loisirs et culture	541 692 \$
Autres revenus	30 700 \$	Frais de financement	22 285 \$
Transferts de droits	46 674 \$	Financement des emprunts	74 512 \$
Entente partage et autres	134 324 \$	Immobilisations à même le budget courant	208 621 \$
TOTAL DES REVENUS :	4 756 478 \$	TOTAL DES DÉPENSES	4 756 478 \$
Subventions et emprunts (projets spéciaux)	779 884 \$	Projets spéciaux PTI 2023	2 245 199 \$
Sous-total :	5 536 362 \$		
Affectations du surplus non affecté	1 466 314 \$		
TOTAL DES REVENUS incluant projets spéciaux:	7 002 676 \$	TOTAL DES DÉPENSES incluant les projets spéciaux :	7 002 677 \$





Activités d'investissements 2023-2024-2025 – Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine est fort chargé. Ce programme inclut un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité veut poursuivre et terminer au cours des trois prochaines années.

Ce programme comprend des travaux d'amélioration du réseau routier. Il comprend également des travaux de drainage du secteur du Domaine-du-Lac-Huron, des travaux d'égouts dans le secteur Douville, le remplacement de la conduite du 4^e Rang et de la montée du 4^e Rang, la réalisation d'un plan d'intervention sur les rues et infrastructures de la municipalité, la mise à jour des stations de pompage, le nettoyage de fossés et de ponceaux, le remplacement de l'autopompe du service d'incendie, la réparation de la caserne et la construction d'un centre communautaire. Ces projets seront les principaux dossiers auxquels se consacrera le conseil pour les trois prochaines années.

	2023	2024	2025
PARCS, LOISIRS, TRAVAUX PUBLICS	124 000 \$	50 000 \$	
ASSAINISSEMENT ET INFRASTRUCTURES EN EAU	3 656 378 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
RUES ET STATIONS DE POMPAGE	265 000 \$		
SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE	386 245 \$	109 600 \$	109 600 \$
AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE	62 000 \$	100 000 \$	
BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ADMINISTRATION	1 275 000 \$	4 000 000 \$	50 000 \$
TOTAL:	5 768 623 \$	5 259 600 \$	1 159 600 \$

Nous sommes donc heureux du travail accompli pour l'établissement de ce deuxième budget. Je remercie mes collègues du conseil, les membres de l'équipe municipale pour les efforts déployés depuis l'élection pour pouvoir adopter le budget ce 12 décembre 2022.

Ginette Gauvin, mairesse